

TIQUESNET 2021

SURVEILLANCE DES
MORSURES DE TIQUES EN
BELGIQUE

QUI NOUS SOMMES

SCIENSANO, ce sont plus de 700 collaborateurs qui s'engagent chaque jour au service de notre devise « toute une vie en bonne santé ». Comme notre nom l'indique, la science et la santé sont au cœur de notre mission. Sciensano puise sa force et sa spécificité dans une approche holistique et multidisciplinaire de la santé. Plus spécifiquement, nos activités sont guidées par l'interconnexion indissociable de la santé de l'homme, de l'animal et de leur environnement (le concept "One health" ou « Une seule santé »). Dans cette optique, en combinant plusieurs angles de recherche, Sciensano contribue d'une manière unique à la santé de tous. Issu de la fusion entre l'ancien Centre d'Étude et de Recherches Vétérinaires et Agrochimiques (CERVA) et l'ex-Institut scientifique de Santé publique (ISP), Sciensano s'appuie sur plus de 100 ans d'expertise scientifique.

Sciensano
Epidémiologie et santé publique
-
Épidémiologie des maladies infectieuses

Mars 2022 • Bruxelles • Belgique
Référence interne : D/2022/14.440/15

M. HERMY¹

•

L. GEEBELEN¹

•

M. LEROY¹

•

T. LERNOUT¹

¹ Sciensano, Épidémiologie des maladies infectieuses, Bruxelles

tiquesnet@sciensano.be

Remerciements

Le service Epidémiologie des maladies infectieuses de Sciensano tient à remercier tous ceux qui ont contribué à TiquesNet, en particulier les citoyens qui ont signalé des morsures. TiquesNet est un projet de collaboration avec les régions belges et plusieurs autres partenaires.

Né à l'initiative de Sciensano, TiquesNet bénéficie d'un soutien financier de L'Agence pour une Vie de Qualité en Wallonie et Agentschap Zorg en Gezondheid en Flandre.

Messages-clés:

- Toutes les provinces belges sont concernées par les morsures de tiques.
- Comme les années précédentes, les morsures de tiques ont principalement été contractées dans un rayon de 5 km du domicile, lors d'activités de loisirs (principalement dans le jardin).
- La plupart des morsures ont été déclarées dans la période de mars à octobre, avec un pic en juin, de même que les années précédentes. En mai, on a signalé moins des morsures que la moyenne, et en septembre il y en avait davantage.
- Depuis le début de l'étude, le nombre de morsures de tiques déclarées pour 100 000 habitants (= incidence) a toujours été plus élevé en Wallonie qu'en Flandre. En 2021, c'est à nouveau le cas (respectivement 88 contre 71 morsures par 100 000 habitants), mais comparé à l'année précédente, l'incidence a beaucoup plus diminué en Wallonie qu'en Flandre. Ce n'est qu'en 2019 que l'incidence des morsures de tiques déclaré y a été plus faible. À Bruxelles, l'incidence en 2021 est inférieure à celle de 2020, mais similaire à celle de 2016-2019.
- La surveillance a pour but de suivre les tendances au fil des ans. Les résultats de TiquesNet sont influencés aussi bien par le comportement des gens que par la présence et l'activité des tiques. Les résultats de 2021 sont similaires aux résultats moyens de 2016-2019. En 2020, une augmentation des morsures de tiques a été observée, ce qui pourrait être une conséquence de l'épidémie de COVID-19 et du comportement adapté de la population avec plus de vacances dans son propre pays, et plus de loisirs dans la nature. Toutefois, il s'agit d'une hypothèse qui ne peut être établie avec certitude.

1. Introduction

Les tiques peuvent être infectées par plusieurs agents pathogènes, qui peuvent être transmis à l'homme via une morsure. Même si toutes les tiques ne sont pas infectées, la survenue de morsures chez l'homme est un bon indicateur des problèmes associés aux tiques à l'échelle locale. Le degré d'exposition aux morsures est influencé par plusieurs facteurs, comme le comportement humain, le climat et l'affectation des sols. Mieux appréhender les facteurs déterminant le risque de morsures chez l'homme en Belgique permet de mener des actions plus ciblées. C'est dans cette optique qu'a été créé le projet TiquesNet, au sein du service Epidémiologie des maladies infectieuses de Sciensano.

TiquesNet est une plateforme citoyenne et scientifique, qui poursuit plusieurs objectifs :

- Surveillance temporelle et géographique de l'exposition de la population belge aux morsures de tiques. Les citoyens peuvent déclarer sur la plateforme TiquesNet toute morsure de tique survenue chez l'homme en Belgique. Le nombre de morsures signalées peut être consulté en tout temps sur le site internet TiquesNet (www.tiquesnet.be) à l'échelle communale. Il est également possible de suivre les

statistiques relatives aux morsures rapportées en Belgique en temps réel dans la section consacrée aux tiques sur le site internet Epistat : <https://epistat.wiv-isp.be/ticks> (page uniquement disponible en anglais).

- Identification des facteurs de risque associés aux morsures signalées en Belgique.
- Utilisation et interprétation des résultats pour une prévention ciblée des morsures de tiques et des maladies associées. Les données collectées sont utilisées pour mieux décrire les circonstances liées aux morsures de tiques en Belgique, afin de permettre une prévention plus ciblée.

2. Le signalement des morsures en pratique

TiquesNet a recours à deux instruments pour le signalement de morsures de tiques chez l'homme :

- un site Internet (www.tiquesnet.be) ;
- une application « TiquesNet » pour smartphones.

Le signalement peut se faire de deux manières différentes :

1. signalements anonymes : les citoyens ont la possibilité de notifier anonymement une morsure (sur eux-mêmes, un tiers ou un groupe). Cette surveillance anonyme est très informative, mais aussi sensible à l'attention médiatique ;
2. signalements en tant qu'utilisateur inscrit : afin de tracer une courbe de base fiable, nous invitons les citoyens à s'inscrire sur le site TiquesNet. Une fois enregistrés, ils font partie d'un groupe fixe d'utilisateurs et ils reçoivent régulièrement un mail leur rappelant d'enregistrer les morsures de tiques éventuellement encourues. Les utilisateurs enregistrés peuvent également signaler qu'ils n'ont encouru aucune morsure (déclaration « zéro ») ou signaler un érythème migrant.
Tous les signalements de morsures et d'érythèmes migrants se retrouvent alors sur une page utilisateur personnelle. Il est également possible de se connecter avec son profil d'utilisateur sur l'application TiquesNet pour signaler des morsures.

Lors de chaque signalement, les utilisateurs sont invités à répondre à quelques questions complémentaires sur leur lieu de résidence, le lieu de la morsure, l'activité pratiquée lors de celle-ci et l'environnement concerné.

3. Résultats 2021

3.1. MORSURES DE TIQUES SUR UN INDIVIDU

Les résultats présentés ci-après concernent les signalements individuels effectués au cours de l'année 2021. Les notifications de morsures sur des animaux ont été exclues. Les enregistrements incluant au moins le nombre de morsures et le code postal du lieu de la morsure ont fait l'objet d'analyses plus approfondies. Au total, 8 022 morsures de tiques ont été enregistrées. Dans 82 % des cas, une seule morsure par personne était rapportée. Les morsures multiples chez un même individu étaient moins fréquentes : 11 % a rapporté deux morsures, 3 % trois morsures et 4 % quatre morsures ou plus.

3.1.1 Répartition géographique des signalements et du nombre de morsures

Comme les années précédentes, le plus grand nombre de morsures de tiques en 2021 a été enregistré dans la province d'Anvers, suivi des provinces du Brabant flamand, de la Flandre orientale, du Luxembourg et du Limbourg (Tableau 1). Un nombre significativement plus élevé de morsures a été rapporté en Flandre (59,0 %) qu'en Wallonie (39,9 %). Ceci est différent de l'année 2020, où 48,5 % des notifications provenaient de la Flandre et 49,1 % de la Wallonie. Toutefois, c'est comparable aux années 2016-2019 (moyenne de 56,0 % en Flandre et 42,8 % en Wallonie). Le nombre de notifications à Bruxelles (1,0 %) a diminué par rapport à 2020 (2,4 %) et se situe à nouveau dans la lignée des années précédentes (moyenne de 1,1 % des notifications en 2016-2019).

| | Nombre de morsures (%) (année 2021) | | Exprimé par 100 000 habitants (année 2021) | Exprimé par 100 000 habitants (moyenne 2016 – 2020) |
|---------------------|--|-----------------|--|---|
| Bruxelles | 83 | (1.0 %) | 7 | 10 |
| Anvers | 1 619 | (20.0 %) | 86 | 99 |
| Limbourg | 737 | (9.2 %) | 84 | 115 |
| Flandre orientale | 815 | (10.2 %) | 53 | 31 |
| Brabant flamand | 1 205 | (15.0 %) | 104 | 101 |
| Flandre occidentale | 359 | (4.5 %) | 30 | 24 |
| Flandres | 4 735 | (59.0 %) | 71 | 72 |
| Brabant wallon | 457 | (5.7 %) | 112 | 183 |
| Hainaut | 640 | (8.0 %) | 48 | 38 |
| Liège | 704 | (8.8 %) | 63 | 79 |
| Luxembourg | 779 | (9.7 %) | 270 | 286 |
| Namur | 624 | (7.8 %) | 126 | 181 |
| Wallonie | 3 204 | (39.9 %) | 88 | 106 |
| Total | 8 022 | (100 %) | 70 | 76 |

Tableau 1 : Nombre de morsures de tiques par province et région, exprimé en nombre absolu et par 100 000 habitants, janvier - décembre 2021, et comparaison avec le nombre moyen de morsures par 100 000 habitants pendant la période 2016-2020

La répartition géographique des morsures de tiques tient compte de la densité de population. Les provinces présentant le plus grand nombre de morsures pour 100 000 habitants (on parle d'incidence) sont identiques à celles de 2020 : le nombre de morsures rapportées pour 100 000 habitants était le plus élevé au Luxembourg, suivi des provinces de Namur, du Brabant wallon et du Brabant flamand. Bien que la majorité des signalements aient eu lieu en Flandre, l'incidence des morsures de tiques était plus élevée en Wallonie (pour 100 000 habitants: 88 morsures en Wallonie contre 71 en Flandre).

La Figure 1 montre l'incidence par région et pour la Belgique, de 2016 à 2021. En Flandre, l'incidence des morsures de tiques en 2021 était comparable à 2020, tandis qu'à Bruxelles et principalement en Wallonie, l'incidence a considérablement diminué comparé à 2020. Les chiffres de 2021 sont plus en ligne avec ceux des années 2016-2019 qu'avec ceux de 2020.

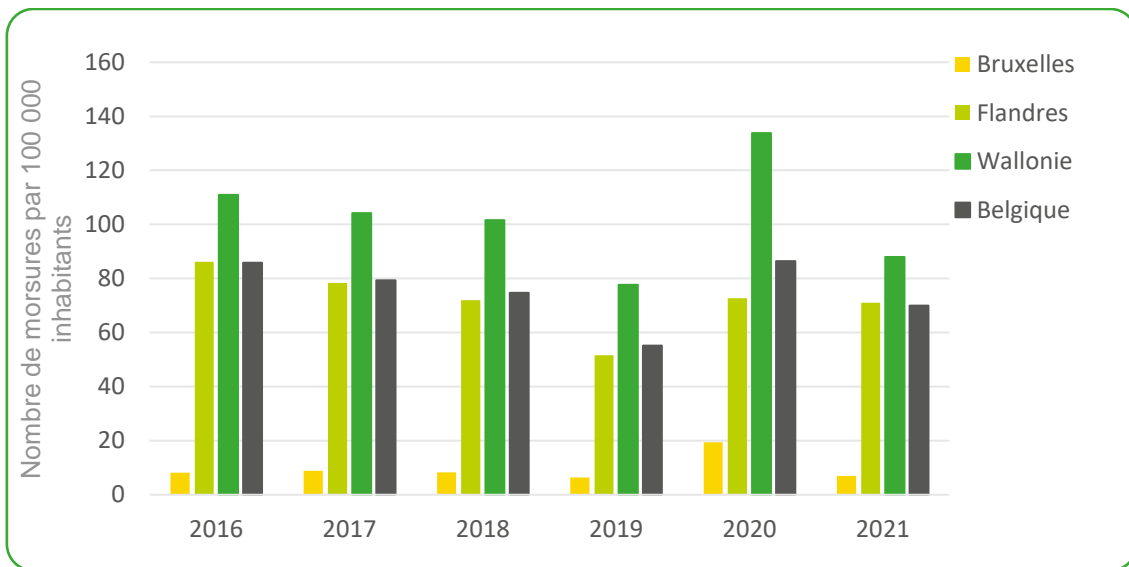


Figure 1: Nombre de morsures de tiques pour 100 000 habitants par région en Belgique, 2016-2021

La Figure 2 présente la distribution géographique du nombre de morsures de tiques en 2021 pour 100 000 habitants, établie sur la base de la commune où la morsure a eu lieu.

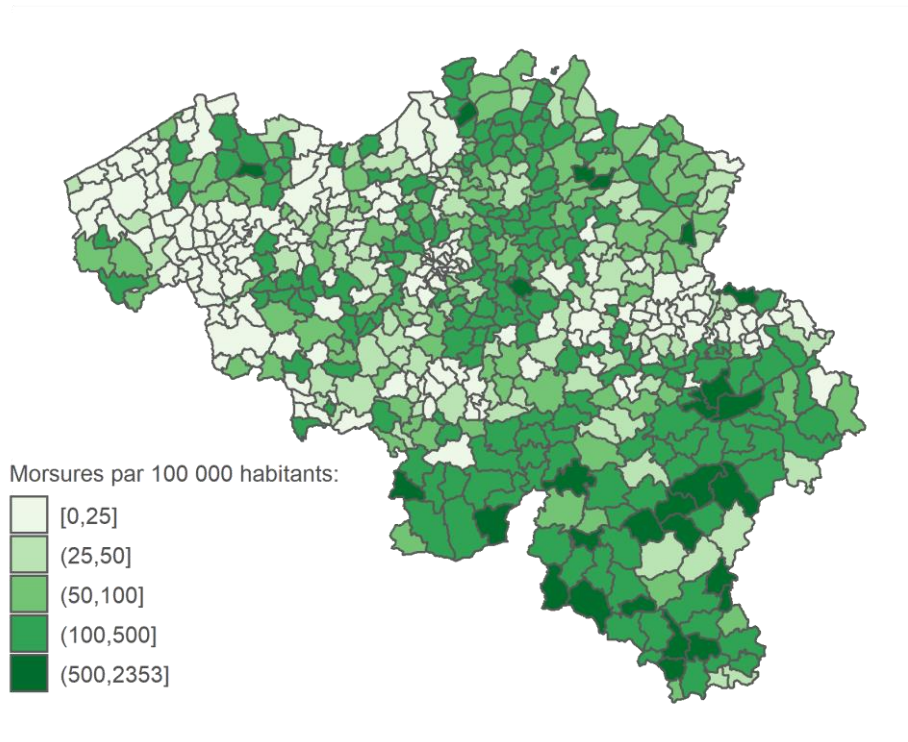


Figure 2 : Répartition géographique des morsures de tiques pour 100 000 habitants, par commune en Belgique, janvier- décembre 2021

De même que les autres années, les morsures sont survenues principalement aux alentours du lieu d'habitation, avec 69,4 % dans un rayon de 5 km de la résidence (Figure 3). En plus, 8,1 % des morsures de tiques ont été contractées entre 5 et 10 km du domicile. Ces chiffres sont comparables aux années précédentes.

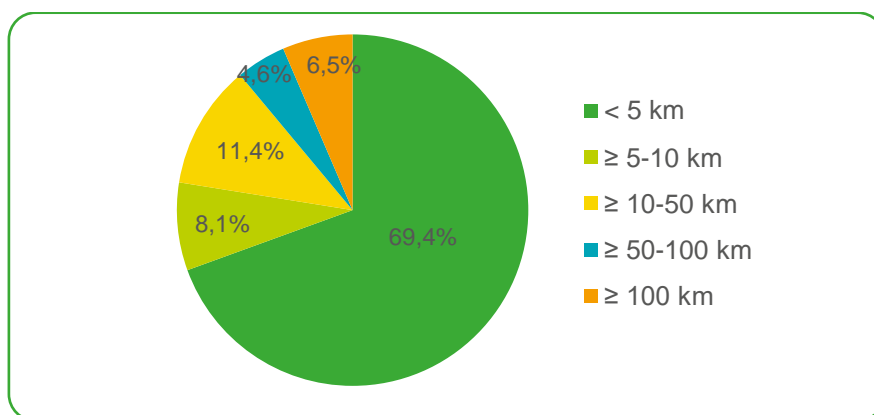


Figure 3 : Distance entre le lieu de la morsure et le lieu d'habitation

3.1.2 Environnement et activités associés à la survenue des morsures

De même que années précédentes, la grande majorité des morsures de tiques en 2021 ont été contractées lors d'activités de loisirs (89,1 %). Dans le groupe des expositions individuelles, les morsures de tiques ont été encourues le plus souvent dans le jardin (44,8 %) et en forêt (34,7 %) (Figure 4). Ces pourcentages correspondent à ceux des années 2016-2019. En 2020, une tendance inverse a été observée, la majorité des morsures de tiques se produisant en forêt. Cela peut s'expliquer par le lockdown qui a eu lieu de mars à mai de cette année-là (voir également ci-dessous).

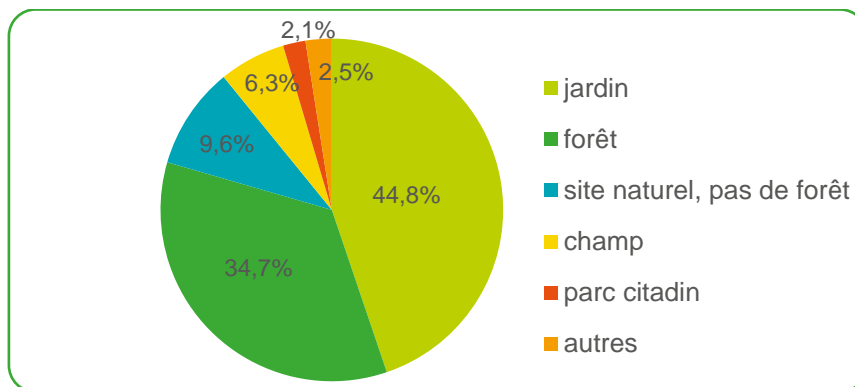


Figure 4 : Environnement dans lequel les morsures ont eu lieu

3.1.3 Dynamique des morsures signalées tout au long de l'année

La Figure 5 montre le nombre de morsures de tiques signalées par mois pour l'année 2021, comparé aux années précédentes (période 2016 - 2020).

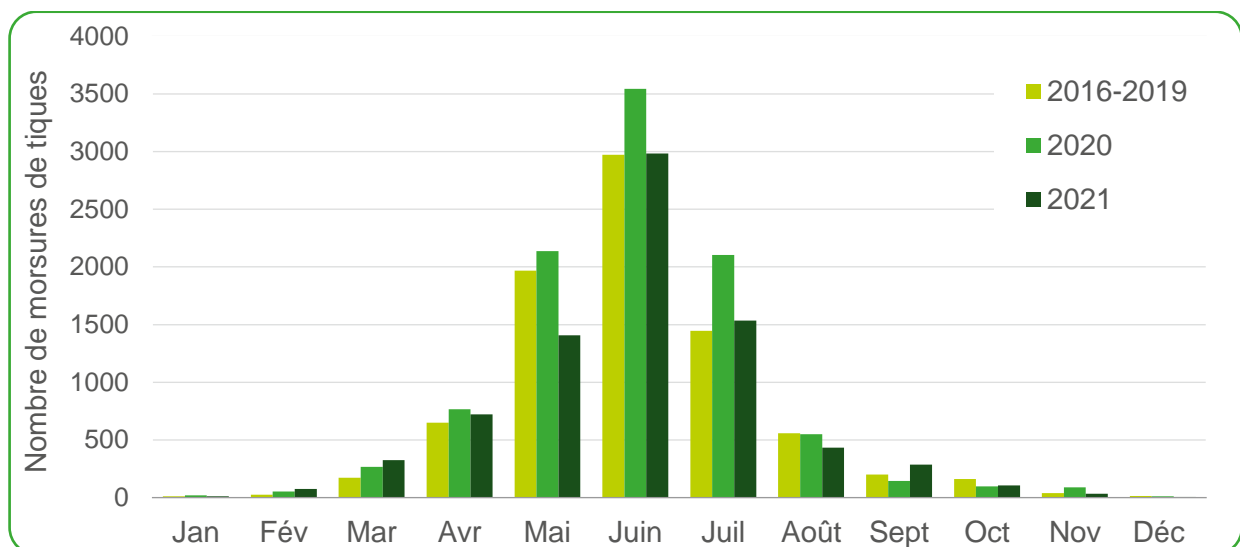


Figure 5 : Nombre de morsures par mois, 2016 – 2021

Le déroulement de la saison des tiques en 2021 est similaire à celui des années précédentes, avec un début en mars et atteignant un pic en juin. Toutefois, un nombre nettement inférieur de morsures a été rapporté en mai comparé aux années précédentes. Il n'y a qu'en 2019 qu'il y a eu moins de morsures rapportées. En mai 2021, il a fait relativement froid comparé aux autres années et il y a également eu plus de précipitations que la moyenne (données climatiques IRM). Dans ces conditions, les gens sont généralement moins souvent à l'extérieur et/ou portent des vêtements plus couvrants, ce qui réduit leur exposition aux tiques. Il en va de même pour le mois d'août, qui a été plus froid et plus humide que la moyenne. En revanche, les morsures de tiques ont été plus nombreuses en septembre que les années précédentes. Cela est probablement dû au temps humide d'août (qui permet aux tiques de mieux survivre), suivi d'un temps plus chaud que la moyenne en septembre. Sur base des résultats de 2021 présentés ici, il semble que 2020 ait été une année exceptionnelle en termes de morsures de tiques. Ceci pourrait être expliqué par le lockdown dans le contexte de la pandémie de COVID-19. La vie sociale a été temporairement interrompue et les gens ont multiplié les promenades dans la nature. Les notifications de 2021 semblent davantage suivre la tendance générale des années précédentes (2016-2019), avec seulement de petites différences qui peuvent s'expliquer par les conditions météorologiques.

3.2. MORSURES SUR LES PARTICIPANTS « INSCRITS »

Les personnes de ce groupe se sont inscrites, sur le site internet TiquesNet, pour participer à un suivi régulier au fil du temps. La constitution d'un groupe large et stable de participants à TiquesNet nous permet de mieux interpréter les tendances temporelles du nombre de morsures de tiques. De plus, ce groupe peut rapporter la survenue d'un érythème migrant après une morsure.

3.2.1 Groupe d'utilisateurs inscrits à TiquesNet

Depuis le lancement de TiquesNet en juin 2015, 3 354 personnes se sont inscrites en tant que participants réguliers. Le groupe d'utilisateurs se compose de 54 % de femmes et de 46 % d'hommes, avec des professions diverses. Le nombre de nouveaux utilisateurs enregistrés est en baisse, avec en 2021, 276 nouvelles inscriptions (Figure 6). Étant donné que l'enregistrement des morsures de tiques au fil des ans par un groupe d'utilisateurs réguliers est important pour notre surveillance, une attention particulière sera accordée en 2022 au recrutement de nouveaux utilisateurs "réguliers" pour TiquesNet.

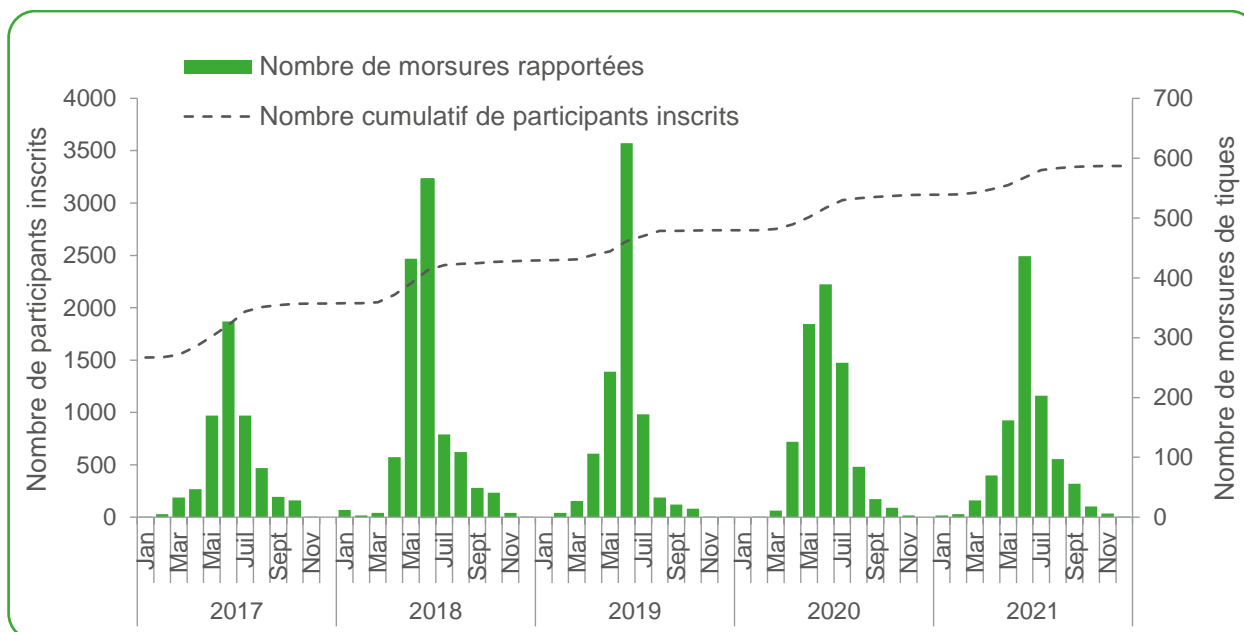


Figure 6: Nombre de morsures par mois au sein du groupe d'utilisateurs inscrits et nombre cumulé de participants, 2017 – 2021

3.2.2 Signalements de morsures par le groupe des participants inscrits

Au cours de l'année 2021, un total de 1 085 morsures de tiques a été rapporté par le groupe d'utilisateurs enregistrés. Ce nombre est inférieur à celui des années précédentes, avec 1 241 morsures de tiques en 2020. La Figure 6 montre le nombre de morsures de tiques rapportées mensuellement sur la période 2017 - 2021. L'évolution au cours des mois du nombre de morsures rapportées est similaire à celui du groupe total de notifications individuelles (Figure 5). Parmi les notifications des utilisateurs enregistrés, nous constatons également que moins de morsures de tiques ont été rapportées en mai que les années précédentes, et plus de morsures ont été rapportées en septembre comparé aux années précédentes.

En général, cependant, le nombre de morsures de tiques signalées par les utilisateurs réguliers montre une tendance à la baisse. Cela peut être dû à une fatigue de rapportage après un certain nombre d'années. L'année prochaine, des efforts supplémentaires seront déployés pour recruter et motiver davantage le groupe d'utilisateurs réguliers.

3.2.3 Signalements d'érythèmes migrants

La manifestation la plus fréquente de la borréliose de Lyme est l'apparition d'une tache rouge grandissante à l'endroit de la morsure, également appelée « érythème migrant » (EM). Au cours de la période allant de juillet 2015 à décembre 2021, le groupe d'utilisateurs enregistrés a signalé 185 EM où un médecin a été consulté, dont 23 en 2021. En comparaison, au cours de la période 2016-2020, une moyenne de 26 EM ont été rapportés par an, avec un minimum de 19 (2017) et un maximum de 34 (2018). La répartition concernant la durée estimée de

l'attachement de la tique est la suivante : >0h - 12h (19 %), >12h - 24h (17 %), >1 - 2 jours (11 %), plus de 2 jours (10 %) et inconnu (42 %). Étant donné que le risque de transmission de la bactérie *Borrelia* par une morsure de tique augmente avec la durée de fixation de la tique sur la peau, il est recommandé de vérifier quotidiennement l'absence de morsure de tique après des activités dans le jardin ou dans la nature.

Plus d'informations

Éviter de se faire mordre est évidemment idéal, mais pas toujours possible. Et il ne faut pas se priver des activités en nature pour autant ! Toutefois, il est recommandé de prévenir autant que possible les morsures de tiques, de vérifier quotidiennement l'absence de morsures - et de retirer les tiques rapidement - et de rester attentif aux symptômes possibles après une morsure.

Vous trouverez davantage d'informations sur les mesures de prévention et les maladies transmises par les tiques sur la page de la campagne d'information de l'AViQ : https://www.wiv-isp.be/matra/CF/cf_tiques.aspx et sur le site web TiquesNet de Sciensano : www.tiquesnet.be.

**PLUS
D'INFORMATIONS**

—
Sur le site web
www.tiquesnet.be
ou
Contactez - nous sur
tiquesnet@sciensano.be